

## AVIS DE COURSE

*Nom de la compétition - Championnat de Bretagne Optimist et ILCA*

*Autorité Organisatrice - Brest Bretagne nautisme*

*Grade - 5A*

*Dates - 14 et 15 mars 2026*

*Lieu - Port du Moulin Blanc – Brest*



### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

### 1 REGLES

La compétition est régie par :

- les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B.
- Le règlement du Championnat de Bretagne Voile Légère.
- les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile.

### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles sur le site Internet du Club organisateur à partir de 18h00, l'avant-veille de l'épreuve.

### 3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La compétition est ouverte à tous les bateaux des classes <Optimist et ILCA>

- Optimist Filles et Garçons
- ILCA 4 Filles et Garçons
- ILCA 6 Filles et Garçons
- ILCA 7 Filles et Garçon

3.2 Documents exigibles à l'inscription :

a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :

- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage.

3.3 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur le site Internet :

[https://brestbretagnenautisme.axyomes.com/client/regate\\_1.php?regate\\_id=139235&controle=8ca9ae](https://brestbretagnenautisme.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=139235&controle=8ca9ae)

## 7e

3.4 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## **4 DROITS A PAYER**

Les droits sont de :

Classes	Droits d'inscription jusqu'au 08/03/26	Droits d'inscription après le 08/03/26
ILCA	30€	50€
OPTI	30€	50€

## **8 PROGRAMME**

### 8.1

Date		À
14 mars 2026	<i>Confirmation des inscriptions</i> <i>Briefing entraîneurs</i> <i>Briefing coureurs</i> <i>1<sup>er</sup> Signal d'avertissement</i>	9h30 à 11h30 11h30 12h00 13h00
15 mars 2026	<i>1<sup>er</sup> Signal d'avertissement</i> <i>Remise des prix</i>	10h00 17h00

8.2 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00.

## **11 LIEU**

11.1 L'Annexe A fourni le plan du lieu de la compétition.  
11.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

## **18 PROTECTION DES DONNÉES**

18.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## **19 ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## **20 PRIX**

Les prix seront distribués aux trois premières et aux trois premiers de chaque série.

## 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

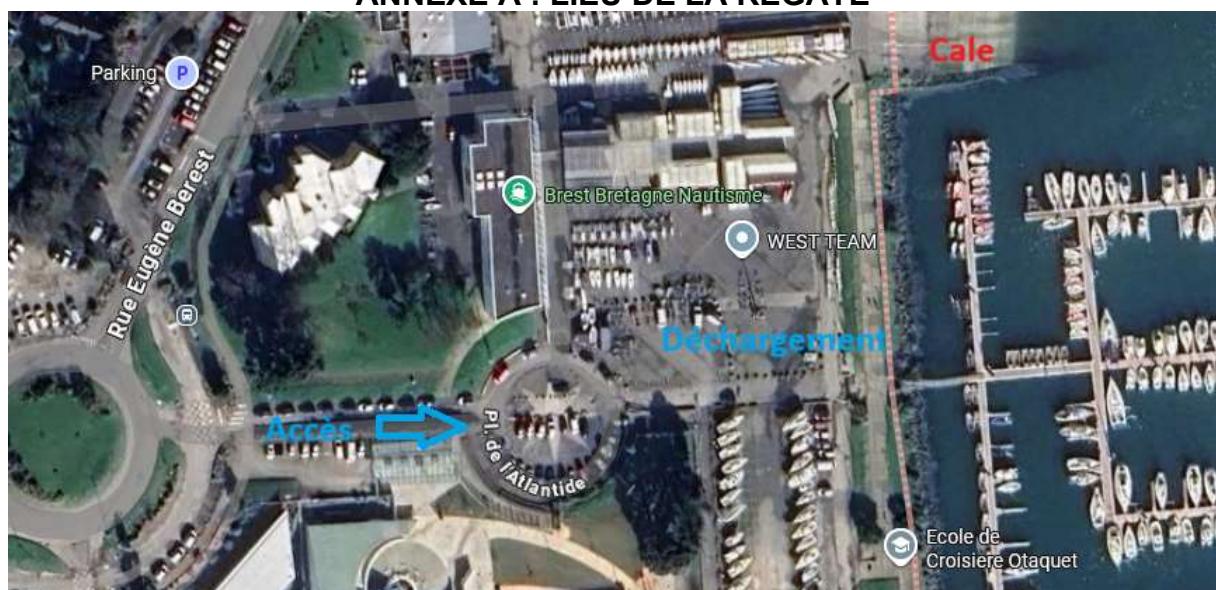
Pour plus d'informations veuillez contacter :

### Brest Bretagne Nautisme

Port de Plaisance du Moulin Blanc 29200 Brest.

02.98.02.51.44

## ANNEXE A : LIEU DE LA REGATE



## ANNEXE B : ZONE DE COURSE

